

L'écho des 13 villages



Bulletin municipal de la commune de Saint-Nectaire

Décembre 2024 - Janvier 2025

Edito du Maire

L'année 2024 aura été riche en événements et moments conviviaux. La Grande Fête de la Pentecôte, les commémorations du 80^{ème} anniversaire du Débarquement, le 15 août... Autant de temps forts partagés ensemble pour se réjouir de notre vie commune, se souvenir que notre liberté a un prix, celui du courage et de la détermination.

En cette période de Fêtes, j'adresse à tous en mon nom et celui de l'ensemble des conseillers municipaux nos meilleurs vœux.

En 2025, plusieurs décisions prises par le conseil municipal donneront lieu à de nouvelles festivités.

La place du Pôle Commercial sera baptisée Place Gérard Simon, Maire de 1989 à 2008. Prise en accord avec la famille du défunt Maire, cette désignation viendra saluer son action, sa décision de construire le Pôle Commercial notamment.

L'école primaire de Saint-Nectaire sera nommée « Ecole Ernest et Germaine Blaise » en hommage à Ernest Blaise, reconnu Juste parmi les Nations et son épouse, institutrice à Saint-Nectaire qui ont sauvé une famille juive, les Schydlwoski, à la fin de l'année 1942.

Le passé éclaire le présent. Le courage, la détermination des époux Blaise, la vision de mes prédécesseurs et de leurs équipes ont marqué l'histoire de notre commune.

C'est avec cette projection dans l'avenir que nous portons, avec l'équipe majoritaire du Conseil municipal de Saint-Nectaire le projet de rénovation, avec mise aux normes et accessibilité du Centre Aqualudique et

de création du Pôle Sport Santé. Le permis de construire est à l'instruction dans les services de l'Etat. Le financement du projet est désormais en grande partie assuré par des subventions publiques, de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté de communes et de financeurs privés, dont la Fondation du Crédit Agricole Centre France.

Le Pôle ouvrira ses portes d'ici 2 ans, avec une offre de santé renouvelée, une offre de prévention santé sur ordonnance et des activités physiques adaptées à tous les publics. Pour nous accompagner dans cette nouvelle aventure, l'ASM Sport Santé a acté son intention d'ouvrir une antenne de sa Maison Sport Santé à Saint-Nectaire.

Ainsi unis, nous créerons le premier pôle du genre en milieu rural.

Le Pôle Sport santé ne doit pas nous faire oublier vos préoccupations du quotidien. C'est pourquoi les abribus ont été installés en septembre pour les enfants, le mur de l'église entièrement refait, les travaux de restauration extérieure du Casino ont commencé, l'aménagement de la zone communale de Saillant est lancé et sera concrétisé au printemps 2025...

Enfin un mot pour nos enfants de l'école primaire qui, grâce au travail des enseignants et à l'implication de l'Amicale Laïque vont partir trois jours en classe découverte dans le Vercors en juin ! Une belle initiative pour leur donner l'envie de voyager, de découvrir, d'apprendre, de rêver à un bel avenir.

Joyeuses Fêtes !

Alphonse BELLONTE, Maire.

**Dans vos agendas : Vœux à la population
Samedi 11 janvier à 11h00 au Casino**

Informations services publics

Mairie - Horaires d'ouverture au public :

Lundi et vendredi : 8h30 - 12h30

Mardi et jeudi sur rendez-vous

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 16h00 - 19h00

N'hésitez-pas à demander un RDV avec le Maire ou l'un de ses adjoints au 04 73 88 50 41

mail : accueil@ville-saint-nectaire.fr

www.ville-saint-nectaire.fr

Espace France Services

13, rue Notre Dame à Besse

04 73 83 91 36. Navettes gratuites depuis Saint-Nectaire.

La Poste

Mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

Vendredi et samedi : 9h - 12h

Fermé dimanche et lundi

Déchetterie (SICTOM des Couzes, Syndicat

Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

Montaigut-le-Blanc : Mardi à Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h (fermé le lundi). 04 73 96 72 11

Besse : Lundi 13h - 17h, mardi, mercredi, vendredi et samedi 8h - 12h et 14h - 18h (fermé le jeudi). 04 73 79 53 16

Santé - Secours

Pompiers : 18 ou 112

Docteur Beraud : 04 73 68 38 84

Infirmières Gaudron et Thomas 06 43 77 47 90

Pharmacie Mme Thevenin 04 73 88 52 26

Gendarmerie de Champeix

Horaires d'ouverture au public le lundi et vendredi matin, de 8h00 à 12h00. Pour prendre rendez-vous (même en dehors des horaires d'ouverture) : cob.issoire@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou par téléphone : 04 73 96 71 11 ou faites le 17

Etat des routes : inforoute63

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/inforoute-63.html>

<https://www.puy-de-dome.fr/routes/webcam.html>

Assistante maternelle

NEAU Perrine : 06 13 17 65 25

Micro-crèche de la Vallée Verte (intercommunale)

Tél. 04 73 79 37 31

smamurol@groupe-objectif.fr

Carte d'identité et Passeport

Perdus, volés, périmés ? Vos papiers d'identité doivent être renouvelés. A qui devez-vous vous adresser ?

Depuis 2017, la Mairie de Saint-Nectaire ne peut plus réaliser les cartes d'identité ou passeports. Vous devez désormais vous adresser à une mairie habilitée et équipée du système numérique. Pour connaître les pièces demandées, vous pouvez consulter www.service-public.fr. Elles sont différentes s'il s'agit d'un renouvellement ou d'une première demande. La durée de validité de votre carte dépend de sa date d'émission (avant ou après 2014) et de votre situation à l'époque (majeur ou mineur). Attention en cas de perte de papier ou de vol, la démarche est désormais payante (achat d'un timbre fiscal).

Les Mairies suivantes vous accueillent, uniquement sur rendez-vous :

Mairie de Besse - 04 73 79 50 12 / Mairie de Champeix - 04 73 96 73 39 / Mairie d'Issoire - 04 73 89 03 54

Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en visite à Saint-Nectaire

Le 26 novembre 2024, Lionel CHAUVIN, à l'invitation d'Alphonse BELLONTE, Maire de Saint-Nectaire, a été reçu en Mairie pour une réunion de travail dédiée au Pôle Sport Santé.

Le Président du Département avait d'ores et déjà été informé de l'avancement du projet à deux reprises. Désormais dans la phase de bouclage des financements publics, le projet devient de plus concret avec le dépôt du permis de construire en décembre 2024.

La réunion a porté sur les subventions publiques envisagées par le Département, la future offre du Pôle Sport Santé en cours d'élaboration avec l'ASM et les aménagements des abords.

Lionel CHAUVIN et Alphonse BELLONTE, entourés des adjoints Jacques BABUT, Marion LEFEUVRE, Gérard MORIZOT et Céline SOUCHAL, se sont ensuite rendus à l'EHPAD Jeanson pour une visite des nouveaux bâtiments et de l'aile en cours de rénovation. L'occasion pour la Présidente Mme Marie-Thérèse KONRAD et la Directrice Coralie LARROQUE de plaider pour l'ouverture de 8 nouveaux lits, demandée à l'Agence Régionale de Santé. Le Président leur a assuré son appui.



La visite s'est poursuivie au Centre de Secours de Saint-Nectaire où Laurent GERAUD, Adjudant - Chef, a présenté les moyens humains et techniques de la

caserne de Saint-Nectaire, les collaborations existantes avec les centres alentours et les enjeux de maintien de secours civils dans les territoires ruraux et touristiques. Une présentation appréciée par Lionel CHAUVIN qui a indiqué en faire le relais auprès du Président du SDIS, M. CUZIN, Vice-Président du Département.



Une rencontre avec les agriculteurs de la commune avait été organisée en fin de matinée par la Mairie, à la Ferme de Lambres. Après avoir rappelé les engagements du Département auprès des agriculteurs, Lionel CHAUVIN a présenté la reprise de l'abattoir d'Issoire par les collectivités (dont la Communauté de Communes du Sancy) et des privés afin de maintenir un outil de transformation pour les filières dans le Puy-de-Dôme. Le saint-nectaire a été mis à l'honneur avec une dégustation sur place.



La visite s'est terminée par un déjeuner de travail avec les Maires de la Vallée. Sébastien GOUTTEBEL, Maire de Murol, Emmanuel LABASSE, Maire du Chambon-sur-Lac et François GORY, Maire de Saint-Victor-la-Rivière ont pu échanger avec Lionel CHAUVIN sur les enjeux d'attractivité, de maintien des services publics et d'aménagements routiers de la vallée.

Evolution des projets du mandat

Pôle Sport Santé, le permis de construire est déposé, l'ASM annonce son partenariat.

Le permis de construire du futur Pôle Sport Santé est en cours d'instruction dans les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires, Agence Régionale de Santé, Architecte des Bâtiments de France, SDIS). Le délai maximum d'instruction est fixé à 6 mois compte-tenu de la complexité du projet et particulièrement de la partie sécurité. Cependant, le travail réalisé en amont auprès des services de l'Etat devrait raccourcir les délais de manière significative.

Un projet partenarial

Le Dr. Béraud et les infirmières de Saint-Nectaire sont parties prenantes du projet et ont validé leur installation dans le futur Pôle Sport Santé. Avec elles, le travail de définition de l'offre médicale et de soins est en cours, l'objectif étant l'installation de praticiens en lien avec la prise en charge de l'activité physique et des affections de longue durée.

Les kinésithérapeutes de Murol ont été rencontrés en novembre 2024 pour une première réunion d'échanges sur l'offre de soins. Une partie de l'équipe s'est déplacée en décembre à l'ASM Sport Santé pour découvrir l'offre de parcours d'activité physique adaptée et les ateliers proposés.

Travaux toujours en cours pour la phase démolition

Côté démolition du Centre Lignerat, les travaux continuent :

Le mur mitoyen a été rebâti ainsi que la partie du toit correspondante afin de mettre hors d'eau le chantier. Ces travaux sont définitifs. Des fenêtres en plexi temporaires ont été posées.

L'avancée arrondie à l'extrémité gauche du bâtiment du centre aquatique sera ensuite démolie et un mur de fermeture temporaire installé.

Les derniers travaux porteront sur l'étanchéité du toit du Centre Aquatique qui sera entièrement refaite dans cette phase de travaux.



L'ASM Sport Santé valide son intention de partenariat avec Saint-Nectaire

« Le monde rural a droit aux services de la ville, nous allons faire de Saint-Nectaire un pilote en matière de prévention santé par l'activité physique » affirment Jean-Paul CHIOCCHETTI, Président de ASM Sport Santé et Alphonse BELLONTE, Maire de Saint-Nectaire

ASM Sport-Santé, une expertise et une volonté de diffuser dans le monde rural

La sédentarité et l'inactivité physique ont un impact sociétal reconnu et mesuré en termes de santé. Près de la moitié de la population française n'atteint pas les recommandations en activité physique, avec de nombreuses inégalités sociales et démographiques (cf. rapport HAS 2024 - Activité physique et sédentarité dans la population en France).

Afin de répondre à ces enjeux de santé publique, l'ASM a développé un pôle sport-santé, incluant une Maison Sport-Santé (habilitée par les ministères des sports et de la santé), et un Centre de Santé, spécialisé en médecine de l'activité physique (habilité par l'ARS et la CPAM). La Maison Sport-Santé propose des parcours d'activités physiques adaptées auprès de 500 personnes, avec ou sans pathologies.

Partant du constat que la majorité des offres sport-santé sont proposées en milieu urbain, l'ASM souhaite diffuser son modèle dans le monde rural.

L'offre Sport-Santé est inexistante sur le territoire de Saint Nectaire et de la Vallée verte. La prévalence des pathologies cardio-vasculaires, métaboliques et cancéreuses y est plus importante que la moyenne régionale. Ces facteurs contribuent au souhait de développer une offre issue de l'expertise de l'ASM, adaptée aux besoins de la population locale, en synergie avec les professionnels de santé locaux et la collectivité.

Auvergne Habitat 

Groupe ActionLogement

Auvergne Habitat confirme son projet d'habitat pour tous

Le bailleur social privé, a confirmé son projet de construire une quinzaine de logements sur l'emprise du futur Pôle Sport Santé, en bas de la parcelle. L'agence consulte en ce moment les architectes pour une livraison des logements envisagée en 2026.

Vue sur l'accueil depuis la Route Départementale.



Le jacuzzi extérieur et les plages enherbées du centre aqualudique



Vue sur le pôle sport santé et le centre aqualudique depuis l'arrière du bâtiment. En haut à droite, l'emprise des futurs logements



Ambiances extérieures



*Plages extérieures
arrières du
centre aqualudique*



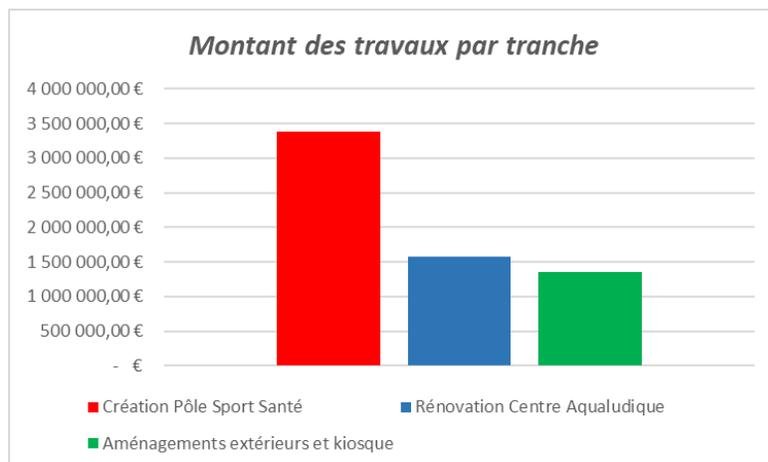
*Premières ambiances intérieures
(accueil - attente - sauna et hammam)*



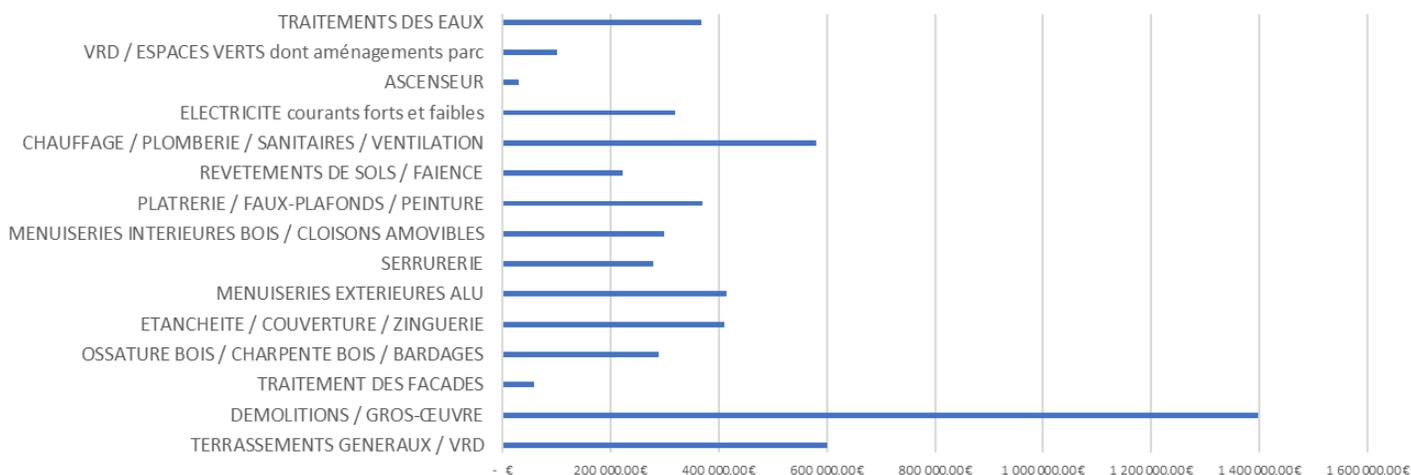
Plan de financement du projet

TOTAL DEPENSES	6 308 800,00 €	TOTAL RECETTES	6 308 800,00 €
DONT Maitrise d'œuvre	573 800,00 €	DONT Subventions	4 878 900,00 €
DONT Travaux	5 735 000,00 €	DONT commune	1 429 900,00 €

Le montant total des travaux et honoraires de la maîtrise d'œuvre est estimé à 6 308 000 € HT, dont 75% seront financés par des subventions publiques et 25% par la commune de Saint-Nectaire via des fonds propres constitués d'un emprunt estimé à 1 000 000 € et de fonds privés collectés auprès de fondations (Crédit Agricole Centre France, Mutuelles...) et d'organismes de financement social (Mutualité Sociale Agricole, CARSAT...).



Détail des dépenses travaux par poste - estimation novembre 2024



Subventions acquises ou en cours de dépôt		Commune	
Crédits Européens	1 000 000,00 €	Emprunt	1 000 000,00 €
Etat - DSIL	1 324 500,00 €	Fonds propres (dont fonds de concours CCMS)	279 900,00 €
Etat - Fonds vert	750 000,00 €	Fonds privés	150 000,00 €
Région	850 000,00 €		
Département	384 400,00 €		
Communauté de communes	510 000,00 €		
Autres financeurs publics	40 000,00 €		
Total	4 858 900,00 €	Total	1 429 900,00 €

Evolution des projets du mandat

Casino de Saint-Nectaire, la restauration extérieure a commencé.

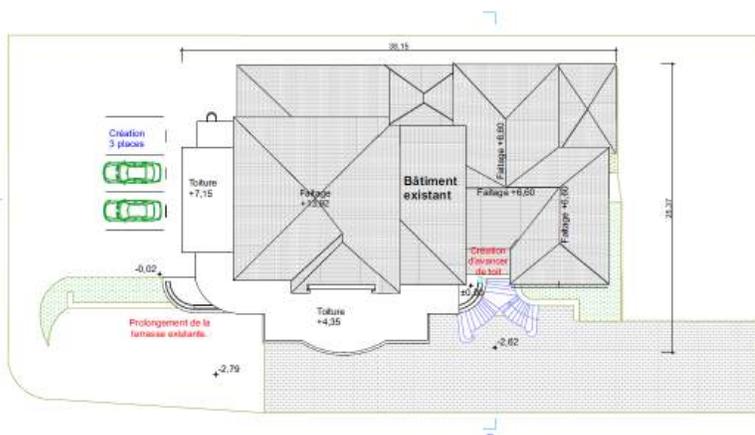
Les travaux de restauration extérieure du Casino ont débuté en octobre 2024. Le projet porte sur des travaux de gros œuvre, de charpente, de menuiserie et de réfection des façades. Une accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est désormais possible par la



terrasse du bâtiment. La maîtrise d'œuvre du projet est confiée au Cabinet d'Architecture Carpentier. Après appel d'offres, les entreprises Coudert et Keser ont été retenues pour les marchés de travaux.

Le chantier devrait durer jusqu'à l'été 2025.

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Gros œuvre	50 735,00	Etat (DETR)	54 746
Menuiserie	25 000,00	Région Auvergne Rhône Alpes (Bonus ruralité)	27 000
Façades	109 546,00	Emprunt	115 000
Etanchéité	12 045,00	Autofinancement communal	580
Total	197 326,00	Total	197 326,00



Restauration du mur de la Place de l'église

Au printemps 2024, le bitume de la Place de l'église et de la Place de la Mairie avait été refait en régie par les agents de la commune.

Pour compléter cette remise en état des abords de l'église et prévenir des risques de chutes de pierres sur la départementale, le nettoyage et la reprise complète de la maçonnerie du mur de l'église ont été réalisés.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bouche pour un coût total de 34 618,20 € entièrement financés par la commune.



Les abribus sont enfin arrivés !

Après plusieurs annonces dans l'Echo des 13 villages, les abribus ont été posés dans les villages des Arnats, Sapchat et à Saint-Nectaire à l'arrêt de la Place Bourseyre et de la Place de la Paix.

Les emplacements ont été choisis par le Conseil régional selon des critères de sécurité des enfants. Ainsi, à Sapchat, la commune avait proposé un emplacement en bas du village, près du pont, qui a été refusé par la Région en raison de l'absence d'éclairage public et de proximité de la Couze Chambon. L'emplacement en haut de village a été retenu par la Région.



A noter que la Région finance 80% de la maçonnerie et la totalité des abribus, pose comprise.

L'agence de l'eau impose 3 nouvelles redevances aux abonnés en 2025

L'information n'a jamais été communiquée aux collectivités qui l'ont appris début décembre 2024, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a entièrement revu ses redevances sur la consommation d'eau potable et d'assainissement avec des conséquences importantes pour l'abonné.

Les arrêtés TREL2418522A et TREL2418481A en précisent les modalités.

Les redevances pollution domestique (eau potable) et modernisation des réseaux de collecte sont supprimées, la redevance prélèvement à la source est maintenue et modifiée.

Sont créés 3 nouvelles redevances, sur la consommation d'eau potable et sur les performances des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Le prix de l'eau en 2025 à Saint-Nectaire

Le m3 d'eau potable augmente de 0,19€ en 2025

Le m3 d'eau assainie augmente de 0,024€ en 2025

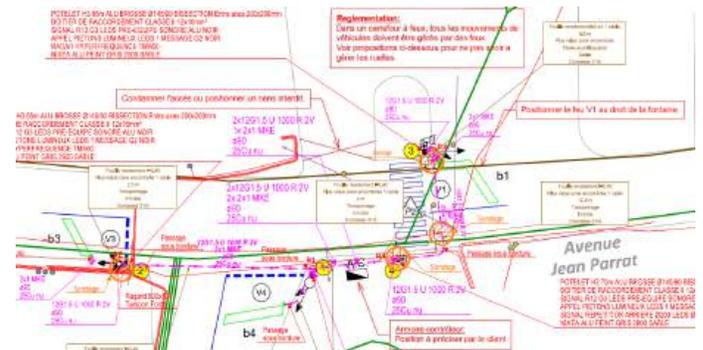
Exemple de facture type EAU POTABLE - COMMUNE de Saint-Nectaire					
120 m3 / an					
2024			2025		
	le m3 en €	120 m3 en €		Le m3 en €	120 m3 en €
Eau	1,5	180	Eau	1,52	182,4
Entretien réseau	0,45	54	Entretien réseau	0,5	60
Redevance prélèvement AE	0,033	3,96	Redevance prélèvement AE	0,033	3,96
Redevance pollution domestique	0,23	27,6	Redevance consommation AE	0,33	39,6
			Redevance Performance réseau AE	0,02	2,4
	TOTAL HT	265,56		TOTAL HT	288,36
Exemple de facture type ASSAINISSEMENT - COMMUNE de Saint-Nectaire (hors SIVU facturé par Suez)					
120 m3 / an					
2024			2025		
	le m3	120 m3		Le m3	120 m3
Forfait		22	Forfait		22
Redevance assainissement communale	1	120	Redevance assainissement communale	1,1	132
Redevance modernisation réseaux	0,16	19,2	Redevance Performance assainissement AE	0,084	10,08
	TOTAL HT	161,2		TOTAL HT	164,08

Brèves

Aménagement d'un feu tricolore intelligent à Saillant en 2025.

En lien avec Territoire d'Énergie 63 et le Conseil Départemental, la commune a fait réaliser une étude et des tests pour l'aménagement d'un feu tricolore à Saillant, dans l'objectif de sécuriser le carrefour au croisement de la route de Saint-Diéry et de la Place de la Fontaine. L'objectif est de sécuriser la traverse du bourg de Saillant, tant pour les véhicules que pour les piétons. Le projet a été validé et sera réalisé début 2025.

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Installation du feu intelligent	35 000	TE63	17 500
		Conseil Départemental	7 500
		Commune	10 000
Total	35 000	Total	35 000



Le Plan Mercredi, un nouveau service public pour les familles

Dès janvier 2025, le SIVOM Vallée Verte propose aux enfants de 3 à 11 ans un **Plan Mercredi** pensé pour leur épanouissement et leur éveil. Ce dispositif éducatif s'inscrit dans une démarche alliant activités ludiques, sportives, et culturelles, adaptées aux besoins des enfants selon leur tranche d'âge.

Avec des thématiques telles que les **arts numériques, le sport, et la sensibilisation à l'environnement**, chaque mercredi devient une opportunité pour les jeunes participants de s'amuser, d'apprendre et de créer ensemble. Les parents pourront opter pour une **demi-journée** ou une **journée complète**, avec des tarifs modulés selon le quotient familial. Un encadrement de qualité assuré par des animateurs qualifiés garantit un environnement sécurisé et stimulant pour tous les enfants.

Le Plan Mercredi en détails

1. Quels sont les horaires ?

- **Demi-journée matin** : 9h00 à 12h00.
- **Demi-journée après-midi** : 13h30 à 17h00 (accueil dès 13h00).

Journée complète : 9h00 à 17h00. Un accueil échelonné est prévu de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00.

2. Où ?

Les activités se déroulent dans les locaux du SIVOM Vallée Verte à Murol ou dans des lieux partenaires, adaptés aux thématiques des ateliers.

3. Que doit apporter mon enfant ?

- Un **repas froid** et un **goûter** (aucun réchauffage n'est possible).

Une tenue adaptée aux activités (sport ou extérieur selon le programme).

4. Quels sont les tarifs ?

Les tarifs varient selon le quotient familial :

- Journée complète : entre 8€ et 16€ pour les habitants du SIVOM.

- Demi-journée : entre 6€ et 12€ pour les habitants du SIVOM. Les habitants hors SIVOM peuvent également inscrire leurs enfants avec des tarifs spécifiques en fonction des places disponibles.

Un tarif préférentiel est appliqué pour les inscriptions au trimestre.

5. Comment inscrire mon enfant ?

Les inscriptions se font :

En ligne : Télécharger le dossier d'inscription sur le site de la mairie de Murol : www.murol.fr

6. Mon enfant peut-il participer s'il a des besoins spécifiques ?

Oui, une préparation sera mise en place entre les parents et l'équipe pédagogique pour garantir un accueil adapté à chaque enfant.

Pour plus d'informations ou pour inscrire votre enfant : sivom.delavalleeverte.ddcs@orange.fr

Avec le Plan Mercredi, chaque semaine devient une nouvelle aventure éducative et amusante !

Le service public bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme et de la Mutualité Sociale Agricole.

Une offre de plus en plus complète pour les enfants et les jeunes dans le Massif du Sancy

La Convention Territoriale Globale signée par la Communauté de Communes avec la CAF et la MSA vient accompagner les efforts des collectivités pour une offre de services publics pour les enfants et les jeunes, notamment en accueil de loisirs sans Hébergement.

Pour rappel, la Communauté de communes via le Centre Intercommunal de l'Action Sociale organise des sorties à la journée et à la demi-journée les week-ends et vacances scolaires.

www.cc-massifdusancy.fr/actions-sociales-cias/service-jeunesse/

Animations



Repas de Noël des aînés le 7 décembre 2024 au restaurant de l'Hôtel Mercure

Ils étaient plus de 45 à avoir confirmé leur présence pour le repas de Noël des aînés offert par le CCAS et la commune. Cette année, le restaurant de l'Hôtel Mercure a été retenu pour ce repas pendant lequel Alphonse BELLONTE et ses adjoints ont pu échanger sur les projets de la commune et partager un moment très convivial.

Comme chaque année, les personnes de plus de 65 ans se sont vues proposer le choix entre le repas, un colis ou un bon d'achat chez les commerçants de la commune.

Noël des enfants de Saint-Nectaire

Plus de 95 enfants entre 0 et 10 ans à Saint-Nectaire ! Ils ont tous été invités au Casino pour un spectacle de magie et rencontrer le Père Noël et se voir remettre un cadeau. Un moment joyeux qui s'est terminé par un goûter offert par la commune aux enfants.



Opération Sapins de Noël de l'Amicale Laïque au profit du voyage scolaire 2025 de l'école primaire.

Pour financer le voyage découverte du Vercors des enfants de l'école primaire de Saint-Nectaire en juin 2025, l'Amicale Laïque, en partenariat avec Pascal et Clémence, gérants du VIVAL, ont mis en place une opération de vente de sapins de Noël au profit de la coopérative scolaire. Une opération qui a connu un franc

succès ! L'argent recueilli à cette occasion et avec les autres animations d'Halloween ou le tournoi de pétanque, complètera le financement de la commune, du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes pour le transport afin de ne pas solliciter qu'une participation modeste des parents.

Le Pôle commercial renommé Place Gérard SIMON

Sur proposition de M. le Maire et avec l'accord de Mme SIMON et de ses enfants, le conseil municipal a validé la proposition de renommer la Place du Pôle Commercial « Place Gérard SIMON ». Une cérémonie sera organisée début 2025 pour honorer la mémoire de celui qui, Maire de 1989 à 2008, a notamment été à l'initiative de l'Usine Relais de la Laiterie de la Montagne, du Pôle Commercial et du centre Thermadore.

L'école de Saint-Nectaire nommée « Ernest et Germaine BLAISE » lors d'une cérémonie à venir en 2025

« Habitant à Rombas (Moselle), Ernest Blaise fut mobilisé pendant la guerre. En juin 40, ayant franchi les lignes pour s'engager dans l'armée française pendant la Première Guerre mondiale, il était considéré comme un déserteur par les Allemands. Il expliqua sa situation au sergent André Schydowski, son supérieur direct, qui profitant du désordre, favorisa sa fuite. Ernest rejoignit alors sa femme, Germaine, enseignante à Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme) où il obtint un poste d'employé de mairie.

À la fin de l'année 1942 les Schydowski, de confession juive, se sentant menacés cherchèrent une cachette pour eux et leurs trois enfants. André fit alors appel à Ernest Blaise avec lequel il avait gardé contact. Ce dernier l'invita à venir se réfugier à Saint-Nectaire avec ses trois enfants. Il lui fournit de faux papiers d'identité et l'aïda à trouver un logement. Il en fit de même pour Mme Wachsman, la sœur d'André, ainsi que pour son mari. Le 24 novembre 1997, l'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné à Ernest Blaise le titre de Juste parmi les Nations. »

Sur proposition du conseil municipal et après approbation de la communauté éducative, l'école portera leurs noms pour rendre hommage à leur courage et leur sens de l'honneur.

80ème anniversaire du Débarquement - Saint-Nectaire participe à l'hommage national.



Farges - Commémoration du bombardement du 10 août 1944 par la commune de Saint-Nectaire en présence de Mme la Sous-Préfète d'Issoire

Saint-Nectaire - 23 août 2024 - commémoration du Débarquement par l'Association du Patrimoine de Saint-Nectaire

